

Tours, le 19/01/2017

Direction Générale des Services
Direction des Affaires Financières

Décision

Objet : Décision modificative - Tarifs pour l'inscription des congressistes et doctorants au 33^{ème} congrès international de l'Association française du marketing – 16 au 19 mai 2017.

- Vu le décret 2012 – 1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu L'instruction comptable M9 applicable aux E.P.S.C.P,
- Vu la délibération du conseil d'administration du 04 juillet 2016, approuvant la proposition de la commission des moyens du 17 juin 2016 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer les tarifs des colloques sous conditions de vérifier au minimum l'équilibre prévisionnel de l'opération.
- Vu la délibération du conseil d'administration du 26 septembre 2016, approuvant la proposition de la commission des moyens du vendredi 16 septembre 2016 de donner délégation à M. le Président de l'université pour fixer certains tarifs (vente de prestations, d'objets ou de matériels ainsi que la location de biens meubles ou immeubles).
- Vu la décision de M. le Président du 20 décembre 2016 fixant les tarifs pour l'inscription des congressistes et doctorants au 33ème congrès international de l'Association française du marketing du 16 au 19 mai 2017.

Sur proposition de M. le Directeur général des Services,

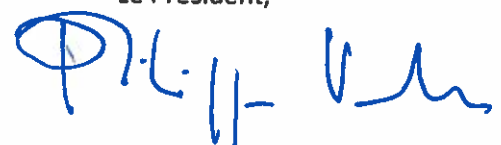
DECIDE

Sont approuvés les tarifs du congrès cité en objet conformément à l'annexe modificative jointe à la présente. Cette annexe complète les tarifs avec la possibilité de souscrire à une option « nuit supplémentaire » :

- Formule éco : 90 € (par nuit),
- Formule confort : 110 € (par nuit),
- Formule privilège : 160 € (par nuit).

La prise d'effet est immédiate.

Le Président,



Philippe VENDRIX

Notification à :
Mme l'Agent comptable
M. le Responsable de l'antenne financière DESS

Tarifs congressistes TTC

Congrès International de l'Association Française du Marketing

17, 18 et 19 mai 2017

Tarifs « droits d'inscription au congrès sans hébergement » (sous réserve d'être adhérents à l'AFM)

- Tarif doctorant : 180 euros (jusqu'au 31 mars 2017) / 230 euros (à partir du 01 avril 2017)
- Tarif congressiste : 350 euros (jusqu'au 31 mars 2017) / 400 euros (à partir du 01 avril 2017)

Fin des inscriptions : 12 mai 2017

Pas de possibilité d'inscription sur place

Tarifs « droits d'inscription avec hébergement » (tarifs disponibles jusqu'au 15 mars 2017) (sous réserve d'être adhérents à l'AFM)

- Formule éco 1 nuit

Doctorant : 180 + 90 = 270 euros

Congressiste : 350 + 90 = 440 euros

- Formule éco 2 nuits

Doctorant : 180 + 180 = 360 euros

Congressiste : 350 + 180 = 530 euros

- Formule confort 1 nuit

Doctorant : 180 + 110 = 290 euros

Congressiste : 350 + 110 = 460 euros

- Formule confort 2 nuits

Doctorant : 180 + 220 = 400 euros

Congressiste : 350 + 220 = 570 euros

- Formule Privilège 1 nuit

Doctorant : 180 + 160 = 340 euros

Congressiste : 350 + 160 = 510 euros

- Formule Privilège 2 nuits

Doctorant : 180 + 320 = 500 euros

Congressiste : 350 + 320 = 670 euros

Participation au dîner de gala : 130 euros par accompagnant

Possibilité de souscrire à une option Nuit supplémentaire :

Formule éco : 90 € (par nuit)

Formule confort : 110 € (par nuit)

Formule privilège : 160 € (par nuit)

Moyens de paiement : bon de commande, virement, carte bleue, chèque.